

## SYNTHESE ET PROPOSITIONS

Agence pour l'Éducation par le Sport  
47, rue Marx Dormoy 75018 PARIS - Tél. : +33 (0) 1 44 54 94 94 - Fax : +33 (0) 1 44 54 94 95



**Sports  
au Féminin  
dans les banlieues**

Journée nationale organisée par l'Agence pour l'Éducation par le Sport  
avec le soutien de **INDANS'CITE** et **BOXING BEATS AUBER**



**14 janvier 2009**  
**9h00 - 18h30**  
**ESPACE FRATERNITÉ**  
**10-12, rue de la Gare**  
**AUBERVILLIERS**

Parrainée par :  
Laurence FISCHER  
et Isabelle SEVERINO

Informations et inscriptions sur [www.apels.org](http://www.apels.org) - Tél. : 0 825 07 05 05 (0,15€)



## CONFERENCE

### **SPORTS AU FEMININ DANS LES BANLIEUES**

**AUBERVILLIERS, 14 JANVIER 2009**

A l'occasion de la conférence « Sports au féminin dans les banlieues », organisée par l'Agence Pour l'Éducation par Le Sport (APELS) et parrainée par Laurence Fischer (Championne du monde de Karaté), l'Espace Fraternité d'Aubervilliers a accueilli plus de 200 personnes. La journée fut riche en échange, débats et animation.

## **SYNTHESE GLOBALE**

Cette rencontre a permis de proposer un diagnostic sans concession de la situation de la pratique et de l'engagement sportif féminin dans les zones urbaines sensibles en France.

### **Plusieurs points ont été soulignés :**

- Le sport est une conquête historique des femmes, animée par des pionnières bourgeoises et diffusées ensuite dans l'ensemble de la société, notamment aujourd'hui dans les quartiers populaires. Ces résistances féminines sont le fruit de compromis longuement construits par les femmes à partir parfois d'injonctions contradictoires. Pour autant, la pratique sportive est le théâtre d'une socialisation sexuée et spécifique en banlieue. Le sport au féminin en Zones urbaines sensibles reste peu objectivé par des études scientifiques d'ampleur, notamment en termes de statistiques nationales.
- Le sport féminin en banlieue a bénéficié tardivement des effets démultiplicateurs des dispositifs d'Etat et est soutenu de manière différenciée par les collectivités. Celles-ci expérimentent de façon inégale des actions de promotion et de développement de la pratique sportive féminine.
- Des actions innovantes et menées avec une réelle expertise aboutissent à des résultats probants en termes de confiance en soi, de rapport au corps et de convivialité. Elles répondent à des désirs dissimulés d'activités physiques et de sport, souvent dans une optique de loisir. Une fois les barrières culturelles et économiques franchies, le plaisir ressenti et le bien être éprouvé sont indéniables. Le tout est d'oser.
- Des freins structurels (accès aux équipements, adaptation des services sportifs, transports), culturels (stéréotypes sexués) et économiques (coûts de certaines pratiques encadrées et associatives) existent encore dans les quartiers populaires. Une réelle adaptation des projets sportifs est nécessaire, notamment au niveau du traitement spécifique des activités sportives (en valorisant les apprentissages techniques, même dans une optique de loisir), au niveau d'un confort des équipements (vestiaires féminins adéquats, zones de pratique discrètes), au niveau de l'encadrement (bien formé aux spécificités du public féminin, notamment en termes d'écoute et de patience).

**Les propositions de l'Agence Pour l'Education par Le Sport** formulées par Gilles VIEILLE MARCHISET, Laboratoire de sociologie et d'anthropologie (LASA, Université de Franche-Comté), Secrétaire général du Comité Scientifique et Technique de l'Agence pour l'Éducation par le Sport :

1. Evaluer la pratique et l'engagement féminin dans le sport en banlieue et répertorier les innovations dans l'accès au sport pour ce public.
2. Rendre accessible les équipements sportifs aux jeunes filles et aux femmes dans les zones urbaines sensibles en diversifiant les créneaux attribués à ces publics, en prenant en compte la demande de loisir dans la répartition des installations et en aménageant des espaces de pratique attractifs pour elles.
3. Assurer dans chaque formation sportive une sensibilisation aux problématiques spécifiques de la population féminine, en banlieue notamment.
4. Proposer des soutiens à la pratique sportive féminine par le biais financier (parité dans les attributions de subventions, équilibrage compétition/loisir) et par le biais d'aide à la garde des enfants, aux transports, à la pratique familiale (mère/enfants)
5. Traiter autrement le sport féminin dans les médias en dépassant le culte de l'apparence et de la beauté.

## **SYNTHESE PAR TABLE RONDE**

### **Eclairage scientifique**

Depuis les années 1980, les politiques publiques se sont intéressées en priorité à la pratique sportive des garçons dans les banlieues. Cette pratique était alors perçue comme un excellent moyen de canaliser leur énergie, de diminuer leur violence et d'augmenter les liens sociaux, pour ainsi faciliter leur intégration dans la vie sociale. Cependant, en se focalisant sur cette problématique, spécifique aux garçons, la pratique physique des femmes a été mise à l'écart. Cette orientation politique aurait favorisé leur exclusion de la sphère publique, tout en accentuant leur masculinisation.

On observe trois fois moins de licenciés dans les Zones Urbaines Sensibles que sur l'ensemble du territoire. La différence s'accroît davantage entre les hommes et les femmes. Cependant, de récentes études montrent que les pratiques auto organisées sont très importantes dans les quartiers populaires. Les jeunes y développent une citoyenneté active. Les femmes restent malgré tout peu investies dans ces formes de pratique.

Le rapport des femmes à la pratique sportive semble avoir suivi un développement historique selon quatre grandes phases. En effet, si les premières femmes s'intéressant aux sports, sous forme de pratiques hygiéniques, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle étaient des « *bourgeoises* », elles semblent avoir été les premières résistantes de la main mise des hommes sur ces pratiques corporelles codifiées. Après la première guerre mondiale, les femmes commencent à investir les sports « masculins » mais également à « *rendre féminine* » certaines pratiques. Cette intégration des femmes dans les institutions masculines se heurte immédiatement aux stéréotypes sexués et à la stigmatisation de leurs performances sportives. Des adaptations disciplinaires en montrent la portée : le 60 mètres sprint pour les femmes et le 100 mètres pour les hommes, le lancer du disque remplace celui du poids, la brasse plutôt que le crawl, etc. Les interdictions d'accès vont progressivement sauter mais les formes de domination deviendront plus souterraines après les années 1960. Malgré la massification des sports pour les femmes, des violences symboliques (sur les performances notamment) perdurent aujourd'hui.

Cependant, on peut observer des poches de résistances et d'émancipation des femmes en banlieue à travers les sports et les loisirs. Une étude sur les loisirs dans les quartiers populaires de Franche-Comté a montré que l'accès aux espaces sportifs pouvait garantir des formes de liberté et d'autonomie. Lorsqu'elles s'inscrivent dans des pratiques « masculines », les jeunes femmes de banlieues peuvent trouver des références à leurs différents modes d'appartenance. La féminité peut aussi s'exprimer dans un sport masculin ! La virilisation peut aussi être temporairement acceptée.

Ces phénomènes s'inscrivent malgré tout dans une tendance lourde de domination aussi bien au niveau des pratiquantes que des dirigeantes. Des logiques d'épuisement et de marginalisation ont été nettement analysées dans les parcours des dirigeantes sportives. En dehors de la culture virile du mouvement sportif, c'est la dimension économique, d'accessibilité et d'organisation qu'il faut interroger. Un problème scientifique d'objectivation et de quantification des pratiques sportives dans les banlieues rend encore difficile cette démarche. Les conclusions restent par conséquent fragiles.

### **La prise en compte des spécificités de la pratique féminine**

Dans les quartiers sensibles où les femmes ont du mal à imposer leurs choix de vie, l'activité physique et sportive chez ces dernières peut changer la donne dans l'organisation des quartiers et modifier le rapport homme/femme. Le sport peut devenir alors moteur d'un changement de mentalité.

Cependant, si la prise en compte des besoins des femmes et des jeunes filles semble faire consensus, il semble important de ne pas renforcer les stéréotypes sexués et les rôles traditionnellement impartis aux femmes. En effet, on associe rapidement les femmes à la famille. Bénédicte Madelin de Profession Banlieue souligne que « *on s'occupe des femmes en tant que mère et pas assez en tant que femme* ». L'offre de loisir proposée traditionnellement aux femmes s'inscrit dans cette ambiguïté. Les activités de bien être et de forme, la cuisine, la couture ou encore des cours en commun avec leurs enfants sont proposés dans les centres sociaux, Maison des Jeunes et de la

Culture, Maisons de Quartier et les associations socioculturelles. Des expériences de terrain, comme celle de Souad Aouami, présidente de l'association Forme et Bien-Etre, montrent que de nombreux paramètres doivent être pris en compte dans la proposition sportive et de loisirs sportifs pour les femmes de quartier populaire :

- Proposer une garde des enfants
- Associer l'ensemble de la famille sur des temps de pratique (comme la piscine)
- Proposer des activités de maintien de la forme, de bien être et de loisir
- Réduire les coûts de la pratique et de l'adhésion
- Anticiper les difficultés de mobilité
- Diversifier les créneaux horaires
- Proposer des activités d'expression
- Insister sur l'accueil, la convivialité
- Faire des passerelles entre les clubs et les établissements scolaires

Ainsi, une réflexion complexe s'installe pour qui veut prendre en compte les besoins et spécificités des femmes dans les quartiers.

- La femme sportive est systématiquement associée à la famille et à ses rôles domestiques traditionnels.
- L'accès aux espaces sportifs et de loisir est questionné.
- La réalité des freins économiques doit être mise à jour.
- C'est la question de la mixité et de l'encadrement qu'il faut traiter.

### **L'encadrement de la pratique : entre mixité et féminisme**

Les femmes ont une pratique physique et sportive toujours en retrait par rapport aux hommes. Les freins culturels présents dans les quartiers populaires entraîneraient une lente exclusion des jeunes filles. Plusieurs pistes ont été mises en évidence pour rétablir ce déséquilibre. L'une d'entre-elles vise à faire progresser les femmes vers les postes à responsabilité, dans l'encadrement technique et dans les formations aux métiers du sport. Malgré la prise de conscience de leur absence dans les structures, les chiffres ne sont pas bons. Le pessimisme est présent. A titre d'illustration, d'après les données du Pôle Ressources Nationales Sport Famille et Pratiques Féminines d'Aix en Provence, en 2007, 30% des conseillers techniques, 10% des entraîneurs nationaux, 4% des Directeurs Techniques Nationaux et 0% des dirigeants des instances nationales du mouvement olympique sont des femmes. Tout se passe comme si, la volonté de Pierre de Coubertin d'exclure les femmes des pratiques sportives était encore d'actualité mais sous une forme plus discrète et dissimulée.

Malgré ces chiffres alarmants, selon l'anthropologue Marianne Barthélemy « *pour avoir des pratiquantes, il faut avoir des dirigeantes ; et inversement. Il existe des leviers* ». Des politiques de quotas avec sanctions ou des contraintes réglementaires au niveau des instances dirigeantes peuvent être mise en place pour que soit imposée la mixité. Cette imposition, discutable et discutée lors de cette journée d'étude, peut provoquer de réelles prises de conscience des acteurs associatifs du monde sportif. C'est davantage la notion de parité que de mixité que l'on retrouve ici. Il faut également veiller à ce que la parité imposée s'accompagne d'une réussite d'intégration des femmes dans l'encadrement. C'est à travers la valorisation (symbolique, médiatique, etc.) que pourra prendre appui une réelle démocratisation des instances dirigeantes.

Des actions incitatives peuvent également être mises en place. L'association Femmes + de Dreux, lauréat national Fais-nous rêver, a exposé une idée forte : celle de la formation de l'environnement des femmes de quartier. Tous les acteurs, proches ou éloignés des sportives doivent être informés et accompagnés pour que les femmes puissent bénéficier d'un entre soi. Ainsi, la démixité des pratiques (ex : des créneaux que pour les femmes, etc.) avec un encadrement strictement féminin peut permettre de rassurer et d'intervenir dans la durée avec les femmes de quartier. La mixité sera alors progressive si l'entourage des sportives est aussi accompagné. La Fédération Française de Boxe anglaise souligne par ailleurs qu'un engagement dans des fonctions d'arbitrage permet aussi de « *mettre le pied à l'étrier de pas mal de jeunes filles des quartiers* ». La médiatisation des championnes est encore un moyen d'impulser des vocations.

Ainsi, la problématique de la mixité et de la parité au sein des instances dirigeantes s'inscrit dans de multiples enjeux sociétaux. La démocratisation et la coopération entre les hommes et les

femmes dans le monde du sport semblent liées à des contextes locaux. La mixité imposée et la mixité progressive peuvent être des réponses, avec leurs forces et leurs faiblesses, à la situation d'une fédération, d'une ville, d'un quartier ou même d'un sous-quartier.

### **Les politiques publiques : des acquis, des volontés, des fragilités**

Depuis des dizaines d'années, les actions des politiques publiques qui visent à promouvoir la pratique sportive des femmes se développent, mais face à une banlieue en mouvement, ces actions s'avèrent encore insuffisantes et peu efficaces.

Dominique Charrier, économiste et expert sur la question des politiques publiques dans les quartiers, montre les évolutions et les initiatives en terme de politique incitative. Depuis les Assises « Sport et Femmes » de 2004, la question de l'accessibilité des femmes à tous les échelons du sport organisé (association, ligue, fédération, etc.) se pose plus librement. La médiatisation autour des colloques et des publications semble avoir levée certains tabous. De plus, de nombreux projets ont été identifiés et valorisés, notamment à travers les différents appels à projets : Fais-nous rêver, Femmes et sports, Sport en famille, etc. L'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE) est ici un acteur incontournable dans le soutien des porteurs de projets. Ainsi, il y a eu une « *multiplication des acteurs de terrain sensibilisés aux thématiques du sport au féminin* ». Au niveau des politiques locales, de nombreuses expérimentations ont été faites pour atteindre la « *cible femmes* » et pour lever les barrières à l'entrée des clubs et des installations sportives. Dans les quartiers, de nombreux projets innovants ont été impulsés par ces volontés politiques. Les femmes ont été intégrées dans les dispositifs administratifs et les équipes. Il a fallu recruter des femmes, puis les former, pour enfin, gérer des équipes mixtes.

Cette tendance générale nettement impulsée par les décideurs locaux ne doit pas basculer vers une « *obligation sportive pour les femmes* ». La norme dominante voudrait que les femmes et les hommes pratiquent une activité sportive en association. Ce discours doit être modéré car des pratiques sportives autonomes impulsent également une sociabilité communautaire qui va de pair avec l'intégration et l'autonomie de la personne. Le droit à la paresse et à l'oisiveté doit être respecté et pris en compte dans les politiques publiques.

La réorientation du dispositif Ville Vie Vacances en direction des filles est un exemple intéressant. Depuis quelques années, la part des jeunes filles participant aux actions financées par le dispositif est en nette recul. Sans qu'il y ait de réel diagnostic de la situation, l'hypothèse principale formulée par le Service des droits des femmes et de l'égalité est que l'offre locale ne correspond pas aux envies et besoins des filles des quartiers. La diversité des activités fait défaut. Dès lors, de nouveaux critères d'attribution des dotations financières ont été formulés :

- La diversité des activités proposées
- La mixité dans les activités
- Des actions s'inscrivant dans la durée (en dehors du temps de vacances)

L'exemple de la politique municipale de Bordeaux montre qu'il faut également s'intéresser aux contenus pédagogiques des actions à soutenir. A partir d'une expérience de plusieurs années au sein d'une « école des femmes » (de tennis), Arielle Piazza, adjointe à la jeunesse, aux sports et à la vie étudiante de la ville de Bordeaux, précise qu'il faut transmettre « *le plaisir d'évoluer et de progresser* ». Elle insiste sur la nécessité d'apprendre et le plaisir de la maîtrise technique : « *dans les séances que nos animateurs font, j'insiste sur la transmission de techniques, des fondamentaux du tennis. Je veux que les femmes rentrent chez elles en aillant la sensation de s'être structurée et qu'elles aient confiance en elles* ». La force de cette démarche réside donc dans la maîtrise de l'accueil des filles au sein des clubs et dans les compétences pédagogiques des éducateurs. Ainsi, au sein des politiques publiques en direction des quartiers et particulièrement des femmes, la dimension pédagogique peut apparaître fondamentale.

La mise à disposition des équipements pour des créneaux féminins a fait débat lors de ce colloque. De nombreuses interpellations ont été faites aux décideurs, élus ou fonctionnaires, pour montrer la nécessité d'ouvrir les espaces sportifs aux femmes et filles des quartiers. Que ce soit pour proposer des séances mixtes ou non-mixtes, les stades et gymnases doivent avoir davantage de temps consacrés aux pratiques sportives et de loisirs pour les femmes.

## ANNEXE PROGRAMME

### OUVERTURE :

**Jean-Philippe ACENSI**, Délégué Général de l'Agence pour l'Education par le Sport  
**Dominique DUBOIS**, Directeur Général de l'ACSE  
**Jacques SALVATOR**, Maire d'Aubervilliers  
**Azzedine TAÏBI**, Vice Président du Conseil Général de Seine Saint Denis  
**Laurence FISCHER**, Championne de Karaté

### ETAT DES LIEUX :

**Cécile OTTOGALLI-MAZZACAVALLLO**, Historienne, Université Claude Bernard Lyon 1  
**Gilles VIEILLE-MARCHISET**, Sociologue, Université de Franche Comté  
**Anne TATU-COLASSEAU**, Doctorante, Université de Franche Comté

### COMMENT PRENDRE EN COMPTE LES SPECIFICITES DE LA PRATIQUE FEMININE ?

*Animée par Bénédicte MATHIEU, Journaliste indépendante*

**Carine GUERANDEL**, Docteure en ethnologie, UFR STAPS, Université Toulouse II  
**Haïfa TLILI**, Docteure en sociologie, UFR STAPS, Université Paris Descartes  
**Souad AOUAMI**, Forme et Bien Etre  
**Sarah OURAHMOUNE**, Boxing Beats Auber  
**Bénédicte MADELIN**, Profession Banlieue  
**Nathalie FABART**, Fédération des Centres Sociaux du 93

### QUEL ENCADREMENT POUR FAVORISER LA PRATIQUE ?

*Animée par Laurence RIBEAUCOURT, Assistante sociale scolaire de Montfermeil*

**Marianne BARTHELEMY**, Professeure agrégée d'EPS, Université d'Aix-Marseille II  
**Guillaume SEZE**, Directeur de Profession sport 13  
**Marie-Lise ROVIRA**, Secrétaire générale de la Fédération Française de Boxe  
**Fatima KARBOUBI**, Femmes +  
**Roxane GABRIEL**, Toulouse Aviron Sports et Loisirs

### QUELLE POLITIQUE PUBLIQUE DANS LES QUARTIERS POUR FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE DES FEMMES ?

*Animée par Jean-Luc CHESNEAU Directeur des sports du Conseil Général de Loire-Atlantique*

**Dominique CHARRIER**, Économiste, UFR STAPS, Université d'Orsay  
**Alain KURKDJIAN**, Service des droits des femmes et de l'égalité  
**Arielle PIAZZA**, Adjointe à la jeunesse, aux sports et à la vie étudiante de la ville de Bordeaux  
**Carine BLOCH**, Vice présidente de Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA)

### SYNTHESE ET PRECONISATIONS

**Jean-Philippe ACENSI**, Délégué Général de l'Agence pour l'Education par le Sport  
**Gilles VIEILLE MARCHISET**, Sociologue, Université de Franche Comté  
**Laurence RIBEAUCOURT**, Assistante sociale scolaire de Montfermeil